

CATALOGUE DES FORMATIONS À LA CARTE

Mise à jour : Octobre 2023

ADM64

contact@adm-64.fr
05 59 82 18 93

ORGANISME DE FORMATION

pour les élus locaux
depuis 1994



NOS FORMATIONS

PROGRAMMÉES OU À LA CARTE

FORMATIONS PROGRAMMÉES

- Toute l'année
- Retrouvez toutes nos formations programmées en détail sur notre site internet www.adm-64.fr (onglet "Formation") ou en scannant le QR code



FORMATIONS À LA CARTE

Devis sur demande parmi les 70 modules de formation dans les domaines suivants :

- Gestion et administration de la collectivité
- Politiques publiques locales
- Communication, management et gestion de projet

WEBINAIRES OU SÉANCES D'INFORMATIONS

- Toute l'année
- Retrouvez tous nos webinaires et séances d'informations sur notre site internet www.adm-64.fr ou en scannant le QR code

LE DIF-ÉLUS EN 2023

L'ADM64 ACCOMPAGNE LES ÉLUS

L'ADM64 dispose de l'agrément formation pour les élus locaux depuis 1994. Toutes nos formations sont finançables par le DIF-élu. L'ADM64 accompagne individuellement les élus dans leur demande de financement via la plate-forme Mon Compte Formation.



POUR QUI ?

- Tous les élus (mandat communal ou intercommunal) disposent depuis le 1er janvier 2022 d'un montant de 400 € versé chaque année. Ces droits sont plafonnés en 2023 à un montant maximal s'élevant à 800 €.



QUELLE FORMATION ?

- Toutes nos formations ouvertes par l'ADM64 sur la plateforme Mon compte formation.



QUAND FAIRE LA DEMANDE ?

- Pour mobiliser leurs droits DIFE, les élus doivent s'inscrire et se connecter à la plateforme Mon Compte Formation via votre identité numérique (La Poste).
- Les droits doivent être mobilisés 14 jours ouvrés avant le début de la formation.
- Suivez notre guide téléchargeable sur notre site internet : www.adm-64.fr

FORMATIONS À LA CARTE

GESTION ET ADMINISTRATION DE LA COLLECTIVITÉ



30 MODULES

de 3 heures ou 6 heures



PLUS DE 10

formateurs spécialisés

BUDGET, FINANCES LOCALES

- Initiation aux finances locales (niveau 1 ou niveau 2) 6h
- Élaboration du budget (niveau 1 ou niveau 2) 6h
- Fiscalité locale 3h
- TVA et FCTVA 3h
- La gestion de la dette 3h
- Les bases de l'analyse financière 3h
- Lois de Finances 3h
- Analyse financière prospective 3h
- CCID - CIID 3h
- Intercommunalités : aspects financiers 3h
- Aspects budgétaires et fiscaux des lotissements 3h
- Les relations financières communes/EPCI à fiscalité propre 3h
- Les formes alternatives de budget 3h

ORGANISATION GÉNÉRALE

- Environnement institutionnel 3h
- Fonctionnement du conseil municipal et communautaire 3h
- Service aux usagers (état civil, élections...) 3h
- Action locale 3h
- Règles de la commande publique 6h
- La voirie 3h
- Législation funéraire 3h
- Gestion d'un cimetière 3h
- Relations avec les syndicats 3h
- Intercommunalité : aspects institutionnels 3h
- Informatique et dématérialisation 6h
- Ma commune et les animaux 3h

STATUT, RESPONSABILITÉ, POUVOIRS DU MAIRE

- Statut de l'élu 3h
- Responsabilité du Maire et de la commune 3h
- Les assurances 3h
- Pouvoirs de police 3h
- Organisation judiciaire 3h



FORMEZ-VOUS

EN PETIT GROUPE

D'autres thématiques possibles sur demande à contact@adm-64.fr

FORMATIONS À LA CARTE

POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES



27 MODULES

de 3 heures ou 6 heures



PLUS DE 12

formateurs spécialisés

URBANISME, HABITAT ET LOGEMENT

- Urbanisme généralités 6h
- Élaboration de documents d'urbanisme 3h
- Les documents de planification intercommunale (SCOT, PLUi) 3h
- PLUi : gouvernance et méthode 3h
- Aménagement de zones 3h
- Fiscalité de l'urbanisme 3h
- Logement social : les acteurs, le financement 3h

AFFAIRE SOCIALE, ÉCONOMIQUE, ÉDUCATION, CULTURE

- L'aide aux entreprises et aux associations 3h
- CCAS, CIAS : fonctionnement 3h
- Le développement social local 3h
- L'école, la commune, le RPI 3h
- Le patrimoine 3h
- Cirques et fêtes foraines : éléments juridiques 3h

SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

- La gestion de crise 3h
- Risques naturels (PCS, PPRI) 3h
- Qualité de l'air 3h
- Réglementation environnementale 3h
- Accessibilité, ERP 3h
- Gestion d'un service d'eau et assainissement 3h
- Défense extérieure contre l'incendie 3h

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, EUROPE

- Entretien, aménager ou construire des infrastructures 3h
- Schéma départemental des gens du voyage 3h
- Aménager une aire d'accueil Gens du voyage 3h
- Gestion et exploitation d'un équipement commercial 3h
- Développement économique et numérique 3h
- Financements européens 6h



FORMEZ-VOUS

EN PETIT GROUPE

D'autres thématiques possibles sur demande à contact@adm-64.fr

FORMATIONS À LA CARTE

COMMUNICATION, MANAGEMENT, GESTION DE PROJETS



19 MODULES
de 3 heures à 12 heures



PLUS DE 10
formateurs spécialisés

L'ÉLU EMPLOYEUR

- Connaître le rôle des acteurs au sein d'une collectivité, maîtriser les notions de la gestion des RH 6h
- Organiser le travail des agents de la collectivité, gérer le temps de travail 3h
- Gérer la carrière et la rémunération des agents de la collectivité 3h
- Organiser et gérer la formation des agents de la collectivité 3h
- Élaborer un règlement intérieur et un guide d'accueil à l'attention des agents de la collectivité 3h
- Management et gestion des conflits 6h
- Développer une culture de déontologie et de la transparence de la vie publique au sein d'une collectivité 6h

NOUVEAUTÉS 2023 :

- Les clés pour une communication réussie pour ma commune 4h
- Démarches participatives liées à l'aménagement du territoire 3h
- Proposer des services numériques aux administrés 6h

COMMUNICATION

- Prise de parole en public niveau 1 ou niveau 2 6h
- Aisance à l'oral face à une situation de crise 6h
- Communiquer sur sa commune 3h
- Media Training 3h
- Communication institutionnelle et réseaux sociaux 6h
- L'élu et la presse 3h
- Bilan de mi/mandat 6h
- Préparer un discours 6h
- Gestion des conflits 6h

GESTION DE PROJET

- Animer une réunion 3h
- Savoir écouter, savoir mobiliser 12h
- Conduite de projets 3h



FORMEZ-VOUS
EN PETIT GROUPE

D'autres thématiques possibles sur demande à contact@adm-64.fr